

LE GOUFFRE DE NOS ROUTES

A l'Hon. M. Perron, ministre de la voirie de réparer l'incurie de son devancier.

En toute sincérité, nous avouons que l'hon. J. L. Perron a recueilli une lourde, une très lourde succession en prenant la voirie provinciale après l'hon. M. Tessier...

Aussi le premier soin de M. Perron, en assumant sa nouvelle charge, fut-il de sonner le branle-bas, de faire l'inspection de son équipage et de jeter à la mer ce qui encombrait le navire au lieu de lui être un appoint.

Nos routes, que nous avons façonnées à coups de millions font pitié. Aux portes de Montréal, métropole du Canada, la jetée de Laprairie nous procure la plus effroyable réclame.

L'activité, l'énergie de l'actuel ministre de la voirie sont connus. Il bénéficiera de la funeste expérience de son devancier en ne laissant pas les routes nouvellement construites à l'abandon, mais en les plaçant sous une surveillance continue.

Il s'empressera de réparer les routes les plus fréquentées. La population du Québec, après avoir été lente à se rendre compte, a constaté, durant les trop peu nombreuses années qu'elle a bénéficiées de bonnes routes, quelle richesse c'était.

Dans les circonstances difficiles se révèlent les hommes vraiment capables. M. Perron passe pour être un de ceux-là. Et nous l'estimerons d'autant plus qu'il se montrera le plus à la hauteur.

FLAMBEAU.

UN AUTRE NUAGE SOMBRE

MENACE L'EUROPE

Jamais, depuis 1914, les rumeurs de guerre n'ont été aussi persistantes en Europe. La famine d'aujourd'hui, déjà terrible en Russie, fera place à celle encore plus terrible de demain.

C'est pourquoi la situation désespérée des Soviets fait craindre que la Russie affamée ne se jette sur la Pologne et l'Allemagne.

Un député à la Diète de Pologne vient de communiquer au comité français Duplex un avertissement qui ne laisse pas que d'être particulièrement troublant.

C'est d'accord que l'Allemagne et la Russie préparent "au grand jour" l'invasion de la Pologne.

Trois usines de Krupp travaillent déjà en Russie, fabriquant sans relâche des armes et des munitions.

La menace directe n'est pas sur le Rhin; elle pèse sur la Pologne, comme l'a très bien dit M. Jacques Barthelemy, publiciste français, qui continue:

"L'Allemagne ne s'est pas résignée aux clauses polonaises du traité de Versailles. La Russie n'a accepté qu'à contre-cœur la fixation des frontières orientales de la Pologne par le traité de Riga. La menace n'est pas immédiate. On la sent. Le traité de Rapallo n'est pas un incident; c'est un avertissement."

Quelles seraient les conséquences pour l'Europe et partant pour le monde d'une offensive de l'armée rouge?

C'est un terrible problème rendu encore plus terrible par le fait qu'on ne sait pas si la Germanie ne sera pas bientôt "rouge" elle-même

MAURICE AUBREY.

LE FEMINISME S'AMENISE

A qui l'observe de loin, le féminisme anglais, jadis si bruyant, si tumultueux, paraît s'être calmé. De lion il est devenu mouton, tandis que le féminisme, chez nous, est encore mouton. Seule la revendication de lady Rhonda, qui voulait entrer à la chambre des lords, revendication inutile du reste, a fait quelque bruit.

Jamais peut-être revendication féministe ne fut présentée par un apôtre plus digne de la faire triompher. Lady Rhonda est sans aucun doute la figure la plus marquante du féminisme contemporain. C'est une personnalité faite de contrastes, en qui s'allient la logique dure et la précision méticuleuse que donnent l'habitude des affaires et l'initiative hardie et désintéressée de l'apôtre, la volonté irréductible et passionnée jusqu'à la violence de la révolutionnaire, et la douceur, la modestie délicatement féminine de la femme bien née. Marguerite Haig, vicomtesse de Rhonda, fille du grand propriétaire minier du Pays de Galles et héritière de ses titres par décret spécial du souverain, fut élevée d'une façon toute masculine. Elle devint de bonne heure la compagne inséparable et la confidente intime de son père qui l'initia à toutes ses entreprises financières et industrielles. Lady Rhonda se donna corps et âme à cette initiation qu'elle n'envisagea jamais comme un amateurisme élégant, mais bien comme l'éducation ardue et nécessaire qui la préparait à l'acceptation ultérieure de ces responsabilités lourdes qui sont le monopole de l'homme, mais dont elle avait l'intention de revendiquer toute sa part.

Lady Rhonda est actuellement directrice de plus de 30 compagnies. Elle occupe dans le monde des affaires une position absolument unique.

Et cependant, ce cerveau habitué aux froids calculs du commerce et de la finance est ouvert aux initiatives les plus hardies et les plus désintéressées. Lady Rhonda est une féministe passionnée. Elle a fait preuve, dans ses efforts en faveur de sa cause favorite, d'une ténacité et d'une passion toutes celtiques.

Est-il besoin de rappeler que lors de la grande campagne suffragiste anglaise, lady Rhonda fut condamnée à un mois d'emprisonnement pour avoir placé un explosif dans une boîte aux lettres publique. Elle refusa de payer son amende, refusa qu'on la payât pour elle, et accomplit d'un mois d'emprisonnement.

On voit que l'aspirante païresse n'a jamais eu froid aux yeux. Attendons-nous donc à ce qu'elle renouvelle sa tentative non de la boîte aux lettres mais de la chambre des lords.

PASCAL

L'amputation est possible

LES TITRES QUI SE VENDENT

Espérons n'avoir jamais plus chez nous de "lords" et de "sirs".

L'incident Robinson, en Grande-Bretagne, a promené le fer rouge sur une plaie joliment gangrenée.

Sir Joseph Robinson, enrichi par les diamants du Sud-Africain, allait être nommé lord, quand un tolle général incita ce parvenu à refuser l'honneur qu'il n'avait pas mérité.

L'ancien associé de Cecil Rhodes s'était beaucoup plus occupé d'amasser son immense fortune que de veiller au salut de l'Empire, et avec raison on a jugé que le fait de devenir millionnaire en exploitant les noirs, les jaunes et même les blancs ne constituait pas un titre suffisant pour entrer à la Chambre des lords.

Aucune approbation plus éclatante ne pouvait être donnée au Parlement canadien, qui a décrété qu'à l'avenir aucun titre de lord ou de sir ne pourrait être décerné à ses nationaux.

Nous avons vu et voyons au pays le titre de sir porté par de parfaites fripouilles. Et parmi nos lords, il n'est pas sûr que les uns n'aient pas fait le jeu des impérialisants que le nôtre propre.

Il semble avéré que le nommé Robinson avait versé la forte somme pour décrocher son titre. A qui? Lloyd George a été invité à le confier à la Chambre des Communes.

S'exécutera-t-il? Nous en doutons fort.

G. L.

LE FANTOME DE BISMARCK

Son apparition cause en Allemagne des scènes indescriptibles.

La crédulité publique augmentant-elle en Allemagne en raison de la baisse du mark? Toujours est-il qu'une nouvelle profession, celle du prophète, se développe rapidement outre Rhin, inquiétant même les sphères gouvernementales, car généralement ces meetings prophétiques se terminent par des rixes et des bouculades.

Dans une salle de cinéma de Berlin, où l'on payait 5 marks la place, un prophète, qui se disait le "rénovateur du monde", faisait apparaître à ses auditeurs terrifiés le fantôme de Bismarck.

Ce fut un beau chahut quand un plaisant osa poser cette question à l'ombre du Chancelier de fer:

— Quel sera le calibre des canons dans la nouvelle guerre qu'entreprendra l'Allemagne? — Imbécile, lancèrent quelques voix.

— Imbéciles vous-mêmes, dit l'ombre.

On entendit un coup de revolver; auditeurs, prophètes se bouculèrent, se frappèrent, mettant à mal le fantôme. Bismarck, arrachant ses favoris et son drap blanc, s'enfuit dans la rue, poursuivi par une foule vociférante.

LE BLUFF DE L'ABITIBI

Le correspondant d'un journal quotidien envoie cette dépêche à son journal:

"Québec, 6.—Il est sérieusement question de l'établissement d'une colonie d'agriculteurs polonais dans l'Abitibi. Un émissaire polonais, M. A. M. C. Bataille, de Newark, N. J., est allé récemment visiter l'Abitibi dans le but de choisir des terres pour l'établissement d'un groupe d'agriculteurs polonais catholiques dans cette région.

C. M. Bataille, qui porte un nom bien français pour un Polonais, n'est pas difficile, et nous souhaitons bonne chance à ses compatriotes, car s'il est un bluff, un bluff immense au monde, c'est l'Abitibi.

Pourquoi les échevins, s'ils ne sont pas satisfaits de certains membres du comité exécutif, n'usent-ils pas du droit de rappel?

Une consultation légale instructive à ce sujet.

Evidemment, il y a quelque chose qui ne va pas dans le Landerneau municipal. Nos rues restent crevées, les murs de l'hôtel de ville flambé demeurent branlants, et tous les projets de quelque importance sont remis aux calendes grecques.

A qui la faute? Si vous consultez en catimini n'importe quel simple échevin, il vous dira:

— C'est la faute au comité exécutif. Comme autrefois on disait: — C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. Puisque c'est l'opinion générale de ces bons édiles, pourquoi n'agissent-ils pas?

Aucune clause, dans la cédule B, ne les empêche de dégommer les membres du comité qu'ils soupçonnent d'être des inerties au lieu d'être des énergies.

Un avocat montréalais des plus éminents, consulté à ce propos, n'a pas hésité à déclarer que le Conseil municipal avait le droit de rappel.

De toute évidence, si le Conseil est satisfait des membres du comité, il n'a qu'à les conserver précieusement dans cette boîte à monnies qu'est devenue Concordia.

Sinon, qu'il agisse; qu'il fasse cesser cette farce qui a duré trop longtemps. Quelle farce?

Deux ou trois jours avant chacune des assemblées du Conseil, on nous annonce une sensation formidable. MM. les échevins, armés de tomahawks, sont entrés sur le sentier de la guerre.

Ainsi, au dernier meeting, la danse devait commencer sur les interminables retards apportés à la reconstruction de l'hôtel de ville.

Au lieu de harangues effilées comme des haches, nous entendimes des discours à l'eau de rose. Beaucoup de braves gens venus pour assister à un massacre n'eurent pas même l'avantage de voir un ou deux scalpés suspendus à la ceinture de quelque farouche guerrier. Plutôt que de lever des chevelures ensanglantées, nos bons édiles levaient jusqu'à leurs lèvres des verres d'eau à la glace à eux remis par le bon Sévère Picard, l'homme galonné qui est le dernier à conserver sa dignité lorsque les échevins deviennent trop folâtres.

Le comité exécutif, attaqué mollement, ne s'est pas contenté de se défendre. Il a entamé une contre-offensive sérieuse. Il a prétendu que les seuls personnages pressés de voir l'hôtel de ville reconstruit sans délai étaient des architectes et des entrepreneurs en quête de plantureux contrats.

Le Conseil ayant peu ou pas protesté, dorénavant il ne pourra élever une réclamation sans qu'on l'accuse de mijoter quelque schème.

Réveillez-vous, messieurs les simples échevins, si vous ne voulez passer pour les dinons de la farce.

Etes-vous convaincus qu'il existe dans le comité exécutif des inerties là où il faudrait des énergies? Amputez, amputez hardiment les membres morts qui pourraient faire mourir le reste du corps, au cas où vous en découvriez.

Vous en avez le droit d'après la Charte; vous en avez le devoir en vertu du mandat à vous confié par les contribuables.

Autrement... demeurez bien tranquilles. Faites moins de pétard dans les journaux et dans les couloirs et plus aux séances du Conseil; sans cela vous passerez pour des farceurs.

L'AUTORITE.

LA VIRGINITE DES COURTIERES

La maison Logan et Bryan aura de la peine à l'établir.

Nous ignorons si la maison Logan and Bryan, en faisant arrêter John H. Roberts, éditeur de The Ace, arrivera à prouver qu'elle est la maison de courtage la plus virginale des bourses de Montréal et de New-York; mais arriverait-elle à ce but qu'elle n'aurait pas encore prouvé grand-chose, car puisque l'on peut assimiler une bourse à une maison mal-famée, il s'ensuit que la plus vierge de ces demoielles est encore une vierge folle.

Les faillites de courtiers ont pris fin par le temps qui court à Montréal, mais à New-York, elles continuent de plus belle. La dernière en date est celle de la maison Fuller et Cie, avec un passif de \$4,000,000 et un actif qui s'est volatilisé. Ces messieurs comme tant d'autres de leurs collègues spéculaient avec l'argent de leurs clients.

A propos, à Montréal, les liquidateurs et les inspecteurs ne se pressent guère de donner des nouvelles aux victimes de la faillite Fairbanks et Gosse. Se seraient-ils volatilisés avec les fonds de la maison?

LE COMBAT DE DAVID CONTRE GOLIATH

Ces entrepreneurs Yankees en font un film en Palestine.

Savez-vous quel est, dans le monde entier, le pays le plus favorable à la production des films? La Palestine, à cause de la beauté des sites et de la pureté de l'atmosphère.

Vingt acteurs de cinéma américain sont arrivés à Jérusalem récemment pour préparer la représentation de l'histoire du saint roi David.

La grande scène de la pièce sera le combat entre David et Goliath, qui sera représenté à quelques kilomètres au nord de la ville. On ne s'attardera pas à l'exactitude de l'histoire biblique, puisqu'il y aura une scène d'amour après le combat.

Il y aura à peu près 5,000 figurants dans la pièce, 1,000 chameaux et 2,000 chèvres.

C'est la première fois qu'un film de cette importance aura été préparé en Palestine, mais il est sûr que ce ne sera pas le dernier et que toute la Bible y passera, à partir de la création du monde.

CE QUE LES BONS RUSSES MANGENT

Ils en sont rendus aux excréments de vache, en attendant pis.

Pour la sixante-quatrième fois les dépêches nous annoncent que Lénine est malade et pour la centième fois nous apprendrons qu'il est mort.

Lénine bat d'un fameux bout Lazare, qui ne ressuscita qu'une fois lui.

En attendant de descendre au tombeau pour la dernière fois, il y fait descendre chaque jour des milliers et des milliers de Russes.

D'après des renseignements puisés à bonne source, la situation est terrifiante. Les cimetières, trop petits, sont délaissés, et les cadavres, privés de sépulture, sont abandonnés dans les cours, dans les rues, dans les steppes.

Les morts arrachés de leurs tombes sont coupés en morceaux et dévorés. Des réserves de chair humaine, déjà constatées chez quelques paysans du Volga, ont été découvertes en Crimée. A Karassou-bazar, on a trouvé chez un tzigane 17 corps d'enfants formant toute une saison.

Dans le gouvernement de Samara, il n'y a plus de chiens, plus de chats. L'homme qui n'est pas encore mort est couché, ou bien c'est à peine s'il se tient debout, mains et jambes enflées.

A Volsk, on ne laisse plus sortir les enfants. Beaucoup disparaissent sans retour. Le soir, c'est un vrai supplice. On n'ose plus marcher sur les trottoirs, on suit le milieu de la rue. Malheur à l'imprudent qui ne suit pas cette règle. Pris au lasso, il est entraîné... l'homme fait la chasse à l'homme.

A Odessa, il meurt de famine une cinquantaine de personnes par jour.

A Stavropol, les affamés se nourrissent de paille, d'écorce d'arbres, d'herbes des steppes, de feuilles, d'excréments de vache aux quels on ajoute une infime quantité de farine d'orge ou de maïs.

Et dire qu'il se trouve des énergumènes pour prêcher à l'étranger l'évangile bolcheviste. Conservez-vous cela?

MAX.

UNE LEÇON AUX AMERICAINS

Une coutume singulière mais tout de même instructive, pour nos voisins américains d'au-delà du détroit, est celle qui conserve Bourbon-Prévence, village des Bouches-du-Rhône, voisin, sur le fleuve, de l'industre Aramon, patrie du vin très rouge.

Tous les ans, pour la Saint-Marcellin, c'est-à-dire pour le premier jour de juin, y a lieu la procession des bouteilles. Vers sept heures du soir, les cloches sonnant à tout rompre, les hommes — les hommes seuls — se réunissent et, en cortège, s'en vont vers une jointaine chapelle, chacun portant une bouteille de son cru le meilleur.

Le curé bénit aussitôt ces fioles, après quoi les assistants boivent une gorgée de vin pendant que le prêtre entonne des psaumes.

La cérémonie terminée, le cortège regagne le village en suivant, cette fois, la bannière de saint Marcellin. Et puis chacun rentre chez soi emportant le précieux flacon, que l'on n'ouvre plus que dans les cas de fièvre, maux d'estomac ou autres maux.

Saint Marcellin, à Bourbon-Prévence, est favorable à l'eau autant qu'il l'est au vin. Ils savent mettre l'un dans l'autre.

LE GRAND TURC EST FORT RICHE

Ceux qui croiraient que le sultan de Turquie est un pauvre hère seront détonnés par la lecture de cette dépêche:

Constantinople, 7.—On a annoncé aujourd'hui que le capitaine américain jouera une grande part dans le développement des immenses propriétés pétrolières et minérales appartenant aux Etats de l'ancien sultan Abdul Hamid, qui sont évaluées à plus de 200 millions de dollars.

Des négociations viennent d'être achevées au nom des 21 héritiers de l'ex-sultan, y compris le calife actuel, et prévoyant la formation dans les 90 jours d'un consortium international pour l'exploitation de ces propriétés dont le capital intéressé également les Français, les Anglais et les Américains.

DES ELECTIONS EN OCTOBRE

Dame Rumeur veut que cette importante décision pour le Québec ait été pêchée dans la rivière Moisie.

(Du correspondant spécial de L'Autorité.)

Québec, 8.—La partie de pêche entreprise par sir Lomer Gouin, ministre de la Justice dans le cabinet fédéral, l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec, et M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général, dans la rivière Moisie, a pris les proportions d'un événement politique.

On se demandait un peu partout dans les cercles libéraux et conservateurs ce que ces trois hauts personnages pouvaient bien combiner dans le bas du fleuve.

Les uns y voyaient le choix d'une date pour les élections provinciales, les autres un projet de combinaison pour Ottawa.

M. Taschereau, de retour à Québec, n'a guère encouragé les exploités de rumeurs. Il s'est contenté de déclarer que la pêche avait été abondante, qu'il avait goûté un légitime repos en compagnie d'aussi braves excursionnistes, et que la récolte promettait le plus beau rendement dans le bas de Québec.

Néanmoins, les gens au courant veulent voir autre chose que ce qu'avoue M. Taschereau. Ils prédisent les élections provinciales pour cet automne, pour le mois d'octobre au plus tard.

On sait d'autre part que l'opposition est sur ses gardes, qu'elle n'entend pas être victime d'une surprise, et que M. Arthur Sauvé, son chef, fulmine à travers la province contre les mauvaises routes, contre la mauvaise loi des liqueurs, contre le mauvais patronage et contre tout ce qu'il considère mauvais dans le programme libéral.

Si la prochaine lutte entre libéraux et oppositionnistes dans le Québec pouvait être autre chose que ce qu'elle est depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire une affaire décidée d'avance les champions n'étant pas de poids égaux, tout le monde s'en réjouirait.

En sera-t-il ainsi? C'est difficile à pronostiquer. Tout de même des élections attireront l'attention sur ce qui se passe à Québec. Le gouvernement fera valoir son passé, l'opposition son avenir, et les électeurs apprécieront.

ETAIT-CE VRAIMENT UNE "PEUR"?

Des cyniques assurent que la coalition n'était qu'un épouvantail pour les progressistes.

(Du correspondant spécial de L'Autorité.)

Ottawa, 8.—L'envoi de MM. Fielding et Lapointe en Europe, où ils représenteront le Canada à l'Assemblée de la Ligue des Nations, qui aura lieu en fin d'août à Genève, ne signifie-t-il que la faction King, dans le parti libéral, est en hausse, tandis que la faction Gouin, la plus puissante au point de vue des intérêts financiers, sinon la plus nombreuse, est en baisse?

La coalition libérale-conservatrice est un enfant mort-né. Les vieux conservateurs n'ont pas voulu s'agripper à la main qui leur était tendue. Ils trouvent contraire à leur dignité de jouer les seconds violons. Quant à M. Meighen, leur jeune chef, on prétend que sir Lomer n'a pas encore perdu tout espoir de l'amener à lui et qu'il est possible qu'avant peu ils se rencontrent de nouveau, à la Malbaie.

Sir Lomer Gouin a joué gros jeu en machinant cette alliance libérale-conservatrice. Les progressistes font aujourd'hui des pieds et des mains pour se substituer aux conservateurs. D'aucuns — il est toujours des sceptiques — y voient du machiavélisme.

D'après eux, la coalition ne serait qu'une fable, destinée à causer une salutaire frayeur aux progressistes.

Je ne le crois pas. Il a réellement été question de semblable entente. Beaucoup de conservateurs même dans le Québec principalement, l'auraient accueillie avec joie; mais il s'est trouvé chez les "bleus" des gens trop fiers pour faire les pas nécessaires.

Je sais des gens qui assurent que sir Lomer Gouin et l'hon. M. Mitchell ne feront pas long feu dans la politique fédérale. Qu'en savent-ils?

Chez les Taverniers et les Restaurateurs

Les taverniers et restaurateurs de la ville de Montréal s'appliquent de plus en plus à donner tort à leurs detracteurs et il ne restera bientôt que le "devoir" dans cette catégorie.

Mais celui-ci est un irréductible. M. Omer Héroux, nouveau père du désert, ne se nourrit que de sauterelles, qu'il arrose d'un peu d'eau. Et le pis, c'est qu'il entend que tout le monde fasse comme lui.

Taverniers et restaurateurs respectent donc la loi comme elle ne l'a jamais été à Montréal. Leurs établissements, qui avaient certes besoin d'améliorations, s'embellissent de jour en jour, et ils feraient certes mieux encore, s'ils n'avaient sur leur tête, suspendue comme une épée de Damoclès, la menace que d'année en

année toutes les licences peuvent être supprimées.

Le représentant officiel de l'Association des commerçants licenciés, M. Rodrigue Langlois, qui vient d'être nommé est entré en fonctions. Il a visité à date 175 établissements licenciés et d'après son rapport, les quelques améliorations suggérées ça et là par lui ont été acceptées avec enthousiasme.

Sylvio Pico

Cour Supérieure, Province de Québec, district de Montréal, No 1275. Rose-Anna Parisien, des cités et district de Montréal, épouse de Emile Fournier, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes. Une action en séparation de biens a été instituée dans la présente cause, le sixième jour de juillet 1922.

Montreal, le 6 juillet 1922. Avocats de la demanderesse.

PARCKING EDWARD LE PLUS BEL ENDROIT DE LA PROVINCE POUR PIQUE-NIQUES, PROMENADE IDEALE, SALLE DE DANSE, AMUSEMENTS DIVERS, ORCHESTRE "CLASSIC" DIMANCHE, Le 3 JUILLET, les bateaux "IMPERIAL" et "BOULCHERVILLE" partent de l'Avenue PIE IX, Misonneuve, à toutes les heures, de 9:00 a.m. à 7:00 p.m. ADULTES, 50c. ENFANTS, 25c.

MME VASSELOT

Sèche, brune, sans âge, coiffée avec soin, ornée de bijoux chers, Mme Vasselot, dans sa majesté et son autorité, était assise au comptoir-caisse. De ce poste elle surveillait les dix demoiselles qui, pour les clients, pesaient la confiserie, enroulaient les gâteaux, ou, dans l'élegant salon adjoint à la pâtisserie, servaient le thé.

Soudain ses yeux s'arrêtèrent sur la rue. Elle fronça les sourcils, un mécontentement rendit plus revêche son visage qui l'était toujours, même dans le sourire commercial. Elle appela à demi-voix une de ses employées.

—Mademoiselle Pauline, veuillez prier M. Vasselot de venir un instant.

Parut bientôt un homme corpulent, à la face rose et débonnaire, correctement vêtu de noir. Il vint au comptoir.

—Qu'y a-t-il donc, ma bonne?

—Ce mendiant est revenu... Regardez-le là, à droite de la porte du magasin...

—Ecoutez... dit M. Vasselot. —Naturellement encore. Pourquoi ne le revendrait-il pas puisque ta le tolères?...

—Je ne le tolère pas, objecta M. Vasselot, mais que puis-je faire?... Lui intimant l'ordre d'aller mendier ailleurs. C'est une honte de le voir là. Nos clientes en sont épouvantées et dégoûtées.

Elle s'interrompt pour noter, souriante une commande de petits fours glacés faite par une jeune femme élégante.

—C'est le troisième jour qu'il vient, reprit ensuite M. Vasselot.

—Oui, et je ne conçois pas la puissanimité... Ah! si j'étais un homme... Mais regardez-le, voilà qu'il ouvre la portière d'une auto. Il m'entend, tu le vois bien!

—Je vais lui parler, dit M. Vasselot à qui l'indignation donna du courage.

Il remonta dans leur appartement au-dessus du magasin, prit son chapeau et gagna la rue par l'escalier de la maison et la porte cochère. Il s'approcha du mendiant qui était un vieux très en loques.

—Dites donc, l'homme, il faut vous en aller de là!

—M'en aller, pourquoi ça?

—La mendicité est interdite. Si vous ne filez pas je vais appeler un agent...

Le mendiant s'approcha de M. Vasselot.

—Tu ne feras pas ça, Auguste, souffla-t-il.

M. Vasselot sursauta et regarda avidement le visage raviné du vieux.

—C'est pas possible, murmura-t-il.

—Si, tu vois bien que c'est possible, dit le mendiant. Oui, mon vieux, c'est ton frère Octave... Tu me crois mort, hein? Moi ça me fait plaisir de te voir... Tes changements... Dame! depuis quelque chose comme vingt-cinq ans qu'on ne s'est vus...

—Il faut t'en aller, M. Vasselot agité avait eu un regard vers son magasin.

—Mais je veux te parler...

—Pas ici. Je te retrouverai dans une demi-heure... Mon Dieu, mon Dieu, quelle histoire... Je te rejoindrai au square... au bout de l'avenue... Attends-moi sur un banc, pas en vue, tu comprends... Maintenant va-t'en...

—Dis donc, j'ai pas mangé depuis hier.

S'écartant de son magasin, M. Vasselot donna cinq francs au mendiant qui l'avait suivi et qui s'éloigna.

M. Vasselot entra chez lui et rejoignit sa femme au comptoir.

—Eh bien? dit Mme Vasselot.

—Eh bien! il est parti...

—Tu ne lui as pas donné d'argent au moins? interrogea-t-elle soupçonneuse.

—Pas un sou, affirma M. Vasselot.

Il ajouta qu'il allait sortir pour passer chez des fournisseurs. Mme Vasselot le lui permit et lui donna quelques ordres.

Trois quarts d'heure après, au square du bout de l'avenue, M. Vasselot rejoignit le mendiant. Celui-ci achève avec grande ardeur un pain, un saucisson et un litre. M. Vasselot s'assis à ses côtés.

—Pas, tu me crois mort? dit gaiement Octave. Le vin et la nourriture avaient rendu joyeux. Eh ben, mon vieux Auguste, ça m'étonne que ça ne soit pas arrivé. Toutes les bêtises je les ai faites... J'ai toujours été timbré, faut croire... Chacun son tempérament, toi tu as toujours été sérieux... Alors quand j'ai eu claqué ma part de l'héritage du père, c'est alors que je suis parti pour l'étranger. Oh! je sais bien, j'aurais pu t'envoyer un mot de temps en temps... Bref, j'ai tout essayé pour vivre et à présent voilà où j'en suis... Alors dame, j'ai repensé que j'avais un frère. J'ai cherché ton nom dans le Bottin... Mais comment ça se fait-il que tu aies lâché le fonds que papa avait laissé?... Ça allait bien les vins en gros...

—Non, j'avais fait de mauvaises affaires. J'ai vendu pour payer les créanciers et j'ai épousé Mme Vasselot. Elle était veuve et j'ai continué son commerce avec elle...

—Tu m'en diras tant... Mais tu respirez la prospérité, mon vieux Auguste... Ça me fait plaisir... Alors, qu'est-ce que tu vas faire pour moi?

—Je ne sais pas trop... Nous ne sommes pas riches malgré les apparences...

—Je ne demande pas des mille et des cents, protesta Octave. De quoi manger et couchez en attendant que je trouve à bricoler... Prends-moi chez toi, si tu veux...

—C'est pas possible, protesta-t-il.

—C'est pas possible, protesta-t-il.

—C'est pas possible, protesta-t-il.

—C'est pas possible, protesta-t-il.

—C'est pas possible, protesta-t-il.

Célèbre par son arôme Autant une rose célèbre est renommée pour son parfum subtil, autant le thé "SALADA" est connu pour son arôme exquis et sa saveur délicate. Chaque feuille est exquisement parfumée et très pure, c'est pourquoi elle donne au thé un arôme incomparable.

M. Vasselot agité... Et quant à te donner de l'argent régulièrement... —Pourtant, tu ne voudrais pas que j'aillie tomber d'innation à la porte de ta pâtisserie... Ça ne ferait pas bon effet.

M. Vasselot frémit. —Ecoute, je te donnerai ce que je pourrai... Viens ici les dimanches matins...

M. Vasselot remit au mendiant un peu d'argent qu'il avait sur lui et regagna son magasin dont le luxe lui parut une amère ironie. Mme Vasselot, qui dans la pratique des scènes de ménage avait du génie, lui inspirait une terreur insurmontable; il lui avait caché l'existence de ce frère qui avait été jadis l'opprobre de sa famille et qui revenait maintenant en mendiant scandaleux. Une grande tristesse s'appesantit sur lui, il comprit que les maigres plaisirs de sa vie allaient être abolis.

Mme Vasselot perçut bientôt un changement dans les façons d'être de son mari. Elle remarqua qu'il ne fumait plus, qu'il n'allait plus au café; elle remarqua que ses chaussures s'usèrent plus vite, et de cette constatation conclut que M. Vasselot avait supprimé de son existence les mètres et les autobus. Il n'employait donc plus aux mêmes dépenses la modeste somme qu'elle lui remettait chaque semaine pour ses frais personnels.

La jalousie de Mme Vasselot s'éleva. Elle soupçonna son mari, en souffrit, devint plus acariâtre encore, et s'adressa à une agence pour enquêter sur les actes de M. Vasselot. Renseignée, elle médita deux jours, pesa sa colère, sa peur du scandale, son désir de vengeance.

Un dimanche matin, M. Vasselot et son frère, dans le square, assis côte à côte sur leur banc favori, parlaient des souvenirs du temps où ils étaient petits garçons, quand Mme Vasselot se dressa devant eux. Elle était calme et un sourire de mansuétude que Vasselot trouva redoutable se jouait sur les lèvres minces.

—Je sais tout, dit-elle à son mari qui pâle s'était levé. Je vous défends de vous en aller.

Elle se retourna vers le mendiant. —Vous entrerez demain au magasin pour être employé à l'emballage. Ne me remerciez pas, j'ai toujours fait mon devoir, je le ferai toujours. Vous serez pour tous, chez moi, M. Octave; voilà tout. Votre frère aura le plaisir de vous voir quotidiennement...

Elle sourit de nouveau et ajouta: Vous avez sur lui la plus heureuse influence, vous l'avez guéri de fumer, d'aller au café et de prendre un tramway pour une course de dix minutes... Je n'y étais jamais arrivée... Je placerais les économies que vous réalisez ainsi. Je compte que vous saurez l'un comme l'autre me témoigner par votre conduite, que j'ai raison d'être bonne et indulgente.

Son sourire était devenu franchement menaçant. Elle songeait avec satisfaction qu'elle aurait économiquement deux esclaves au lieu d'un et qu'elle les tiendrait l'un par l'autre. Elle s'éloigna.

—Mon Dieu, mon Dieu... gémit M. Vasselot affaibli sur son banc. C'est qu'elle est terrible, Octave, tu ne la connais pas...

Octave apitoyé lui posa la main sur le genou. —Mon pauvre vieux, moi je vais filer, j'aime mieux la misère... Mais toi... hein, jusqu'à la fin de tes jours... Mon pauvre vieux...

Frédéric BOUTET.

UNE NOUVELLE OEUVRE DE PIERRE HAMP

Sous ce titre général: "La Peine des Hommes", Pierre Hamp a entrepris d'édifier une oeuvre entièrement consacrée au travail. Il le poursuit depuis des années, avec une obstination méthodique et elle compte déjà une douzaine de volumes qui sont bien douze pierres de la même maison. L'unité de cette oeuvre, longtemps préméditée sans doute et réalisée patiemment comme un programme, comme la tâche de toute une vie, est vraiment impressionnante. Je ne vois pas de poète français ayant montré dans son travail un tel esprit de discipline.

Dans son premier livre, Pierre Hamp nous a décrit la vie des "Gens du Rail" comme il appelle l'immense armée des employés de chemin de fer. Tous défilent, peinent, s'efforcent sous nos yeux, de plus en plus humble pousseur de chariots jusqu'aux ingénieurs en chef et aux directeurs de réseaux en passant par tous les grades de la profession. Dans "Marée Fraîche", il nous a montré les gens de la mer et dans "Vin de Champagne", les vigneronnes. Aujourd'hui dans "Le Cantique des Cantiques", il nous initie aux secrets de la fabrication des parfums. Il nous peint les mièges, les rancunes et les espoirs, les vicissitudes de toutes sortes de ce peuple nombreux qu'occupe l'une des industries les plus importantes et les plus mal connues du monde.

Il nous promène des jardins de

Grasse où les fleurs sont cultivées uniquement en vue du carnage monstrueux aux usines où les attendent "des femmes grasses en tabliers de toile à sac et des pétroliers qui ont la chique aux dents", aux laboratoires où d'habiles chimistes altèrent, diluent, et même reconstituent complètement les rares et trop coûteuses essences. Il nous introduit enfin dans les magasins luxueux des capitaux où les mondaines viennent acquérir à prix d'or le parfum à la mode, la dernière nouveauté.

"J'adore vos parfums, avait écrit de ce frère qui avait été jadis l'opprobre de sa famille et qui revenait maintenant en mendiant scandaleux. Une grande tristesse s'appesantit sur lui, il comprit que les maigres plaisirs de sa vie allaient être abolis.

Certains récits, d'autre part, ont un peu trop l'air d'une leçon de choses et évoquent fâcheusement, par exemple, cette histoire d'une bouchée de pain dont on nous a assommés quand nous étions enfants. Il n'en est pas moins vrai que qu'une telle multiplicité d'informations contrôlées avec soin donne aux livres de Pierre Hamp un accent de vérité et de vie incomparable. L'attention du lecteur peut faiblir au long de quelques pages, mais si elle ne se laisse pas rebuter, elle est vite récompensée de sa persévérance, car l'oeuvre de Pierre Hamp est riche de fantaisie et fourmillante d'agréments de toute espèce. Le style est coloré, direct, très imagé. Les réflexions plaisantes abondent. "La beauté de la femme est aussi importante au commerce que l'eau et le soleil à la végétation", dira le parfumeur. Un autre personnage parlant des Anglais dans l'Inde insinuerait: "Ils y sont détestés mais malins. Ils ne veulent pas heurter les sentiments de la population en empiétant sur les sacrifices humains et ils pensent que quand on offre un Indou à Siva, ça en fait toujours un de moins." Un souffle de puissante poésie traverse également l'oeuvre, ça et là. L'auteur a su décrire avec une rare puissance d'évocation les jardins et les paysages ensoleillés de la Méditerranée. Il a voulu aussi chanter la femme pour qui sont immolées les fleurs magnifiques et s'inspirant du vieux Salomon, il a repris et scandé à son tour les divins versets de la Bible. Il nous conte, avec un lyrisme assez inattendu chez lui, l'idylle de deux amants, la femme jeune et belle, l'homme sorti de l'enfer de la guerre, meurtri dans sa chair et son âme, et retrouvant, extasié, les brûlantes félicités de la terre. Ecrivez-le: "La splendeur de la femme éclairait l'ombre sous les vieux oliviers aux fruits de ténérès. Elle brancha son large chapeau de paille italienne gansé de soie or. La beauté de son visage apparut éblouissante sous la chevelure noire. Sa peau dorée était plus sombre aux paupières par le bonheur d'aimer. Les yeux gris flammaient doucement. Sur la blancheur des dents, les lèvres ouvertes par le sourire éclatèrent rouge vif, d'une puissance magnifique dans cette figure exquise." Puis, après s'être laissé aller à cette charmante description, l'auteur redevient brusquement l'écrivain réaliste qu'il est avant tout.

Nous expliquant la fabrication des parfums, il nous apprendra, avec une pointe d'ironie qu'on devine, que "la plus exquise senteur ne se fixe bien que sur la fiente de bouc ou de poisson comme le muse et l'ambre, ou composée chimiquement comme le scatol synthétique à six mille francs le kilogramme, extrait de latrine formant un fixateur encore plus fort que la civette." Vous connaissez le dicton: "Si on avait comment c'est fait, on n'en mangerait pas." Pierre Hamp excelle à nous montrer comment c'est fait, non pas d'ailleurs pour nous faire goûter, mais pour nous faire réfléchir. A côté de la vie luxueuse et raffinée des uns, il aime nous montrer la vie misérable, la tristesse et la souffrance des autres. En regard de celui qui jouit et qui paie, il nous montre celui qui vend sa peine pour vivre. Dans le "Cantique des Cantiques", il nous dépeint, près des cueilleuses de fleurs à genoux dans les champs de roses de l'aurore, et se déchirant les mains aux épines, la belle oisive occupée seulement de son caprice et de son amour.

L'oeuvre de Pierre Hamp, si substantielle, est en même temps l'une des plus nobles d'aujourd'hui. Elle continue heureusement celle des frères Bonheff, tués tous deux à la guerre et qui avaient écrit ce livre terrible: "La Vie tragique des travailleurs".

RENE ARCOS.

LE REVENANT

Je voudrais vous raconter, telle qu'on me l'a dit, l'histoire de Fernand Hamlingue, mais je ne pourrai pas vous rendre l'accent, les regards, la mimique des grands matelots parlant chacun à leur tour, ni l'atmosphère glauque et fumeuse du port, le port qui nous entourait, de si près que nous avions l'air d'être enfermés au creux d'une bouteille, comme les petits bateaux qu'on voit dans les chapeles miraculeuses.

Cet Hamlingue était un garçon de mer pareil à d'autres, et peut-être servait-il dans la marine de l'Etat ou bien sur quelque paquebot marchand, quand la chose lui arriva.

Le bateau languait entre ses deux feux, la nuit était bien noire et la mer bien grande, et le ronron de l'hélice, parmi la houle qui montait et le ciel qui descendait, tenait seul compagnie au gas attendif, car les autres dormaient dans les profondeurs de la cale, et c'était lui, présentement, qui représentait l'intelligence du bâtiment.

Or, comme son tour de dormir était venu, juste au moment où son remplaçant surgissait, une lame plus énergique que les autres vint escaler le bord, cueillit Fernand Hamlingue et le précipita d'un seul coup en pleine mer, au beau milieu de la tempête.

De pareilles aventures se sont déjà vues bien des fois dans la navigation, et quand le malheur arrive la nuit, il est rare que l'homme à la mer en revienne jamais.

Les camarades accourus à l'appel de celui qui avait crié, firent tous les efforts, comme on pense, pour sauver Hamlingue, mais il ne purent même pas distinguer un vestige de lui parmi les blancheurs de l'écume sous le ciel noir. De sorte que le paquebot continua sa route, et qu'ayant fait leur signe de croix, les matelots, tristement, retournèrent bientôt se coucher, ne pouvant plus rien pour leur compagnon.

Cependant, celui-ci, qui, depuis l'enfance, nageait comme un turbot, se défendait de son mieux, désespérément, puérilement, contre la mer, et contre la mort.

Il commença, cri de l'instinct par appeler au secours, eut la force de se taire, concentra son courage, et, rampant de ses deux mains, faisant la planche nageant en chien, résista pendant plus d'une demi-heure aux lames acharnées sur lui.

A quoi bon rabioter une demi-heure quand il s'agit d'entrer de force dans l'éternité? Vous allez voir pourtant que Fernand Hamlingue n'eut pas tort. Car, au moment où l'eau, dans ses oreilles, lui boudonnait le suprême glas, et comme ses bras et ses jambes commençaient à mordre, minute pendant laquelle celui qui se noie revient toute sa vie, un sursaut dernier de sa conscience asphyxique fit qu'il murmura mentalement cette toute petite prière: "Marie, étoile de la mer, patronne des matelots, voilà mes péchés. Si vous me sauvez aussitôt au port, j'irai vous porter le cerge le plus cher de la paroisse."

—C'est lui-même qui nous l'a dit, continuait les marins. N'avait-il pas fini sa contraction qu'il aperçut un feu sur la mer. Ce paquebot-là passe si près de lui qu'il se trouve en plein éclair. On le voit, on lui jette l'amarre...

Trois jours plus tard, Fernand Hamlingue arrivait au port. Son navire de commerce était à quai dans le bassin.

"J'vas remonter, se dit-il, et les autres, quand ils vont me voir, ils vont devenir jaunes comme des morts, vu qu'ils me croient par le fond, à l'heure qu'il est!"

"Aie!... réfléchit Fernand Hamlingue. J'ai promis son cerge à la bonne vierge, sitôt que je serais dans le port. On ne peut pas dire qu'elle l'a volé, bien sûr! Oui; mais elle peut bien attendre que j'aie été souhaitez le bonjour au gas! J'vas d'abord monter à bord, histoire de rigoler, et, sitôt après, j'irai tout droit à la chapelle."

Le malheur, continuent les matelots, c'est qu'en route il en a rencontré trois d'autres nous, qui sommes plein de vie pour le dire. Après les hélés! les hauts cris et les berd-berdés! nous voilà tous au défit, évidemment, qui trinquent à sa santé. Un mo, amenait l'autre, le temps passait, et l'heure de l'angélus était loin. Mon Fernand, avec un peu de vent dans les voiles, nous quitte, ayant toujours son idée de remonter à bord. A bord, il n'y avait plus que le mousse (un méchant gamin de treize ans) et le novice, un gas qui à la fête vide, ayant eu des convulsions dans le bas âge...

Lorsque ces deux-là virent surgir Hamlingue sur le pont, ils crurent qu'il ressuscitait, et commencent, en se signant, à crier au revenant. L'autre mis en gaieté par les petits verres, voulut s'amuser d'eux, et se prit à jouer son rôle de spectre, marchant sur eux

Advertisement for Old Stock Ale featuring the Dow logo and a bottle image. Text includes: "old STOCK Ale", "DOW", "De Parfaite Maturité", "PRIME par la FORCE et par la QUALITE", and "Les propriétés toniques du houblon employé, et les qualités fortifiantes du malt font de la DOW le breuvage idéal."

Cartes d'affaires listing legal and professional services: PAUL LANOT AVOCAT, S. W. JACOBS & PHILLIPS, AVOCATS, Mathieu A. PAPINEAU avocato, Beauregard, H., Entr. Générat, Edifice Power, ALBAN GERMAIN, C.R., Fontaine & Desjarlais AVOCATS, Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats.

LA BANQUE NATIONALE. FONDEE EN 1860. La plus vieille banque canadienne-française. BUREAU-CHEF: QUEBEC, P.Q. Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce. Correspondants dans le monde entier. Président: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co. Vice-Président: J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Limitée. Directeurs: A. N. DROLET, de P. G. Bussières et Cie, Québec. NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco. A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec. NAZ. FORTIER, Manufacturier de cuir, Québec. SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Limitée, Québec. HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial. C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel and Iron Works. HENRI DesRIVIERES, Gérant-Général.

HOMMES FEMMES Ne soyez pas solitaire. Nous vous mettons en correspondance avec des dames Anglaises, Hawaïennes, Allemandes, Américaines, Canadiennes, etc., de deux sexes, etc., qui sont cultivées, charmantes et qui désirent correspondre pour amusement ou pour le mariage suivant le cas: JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CLUB DE CORRESPONDANCE, \$1.00 par année, essai de 4 mois, 50c, y compris tous les privilèges. PHOTOGRAPHIES GRATIS. Joignez-vous maintenant ou écrivez pour toutes informations à Mme FLORENTE BELLAIRE, 200 rue Montague, Brooklyn, N.Y.

"GOLDSMITH BROS." "Le Dépôt d'Accessoires de la Profession Dentaire". Rappelez-vous l'adresse GOLDSMITH BROS. SMELTING & REFINING CO., Limited. Chambre 94, St. Denis Building. Téléphone Est 1919, 294 rue Ste-Catherine Est. Nous avons toujours en stock un assortiment complet de matériaux dentaires.

EPARGNEZ AVANT DE DEPENSER. Que votre livret de banque soit votre première occupation. Votre prévoyance vous sera plus que profitable dans les années à venir. Un département d'épargne dans toutes les succursales de LA BANQUE ROYALE DU CANADA. PLUS DE \$440,000,000 EN DEPOTS.

PLANCHERS EN BOIS DUR. Vos planchers sont-ils en bonne condition? Ont-ils besoin d'être remplacés ou finis à neuf? Nous nous spécialisons dans la fin des planchers en bois dur par l'électricité, aussi dans le nettoyage et le polissage. Appelez Plateau 2026 et nous vous enverrons un expert pour examiner vos planchers. Simplex Floor Finishing Appliance Co., Ltd. Bureau chef: 119 rue Bleury, Montréal. AGENTS: Londres, Ang. Glasgow, Scot. Ottawa, Toronto.

EPARGNEZ AVANT DE DEPENSER. Que votre livret de banque soit votre première occupation. Votre prévoyance vous sera plus que profitable dans les années à venir. Un département d'épargne dans toutes les succursales de La Banque Royale du Canada. Plus de \$440,000,000 en dépôts.

IL FAUT OBEIR A LA LOI

Voilà les prohibitionnistes remontés sur leur dada! Le T. Rév. Manning, évêque du diocèse épiscopal de New-York, qui s'est prononcé naguère en faveur de l'usage modéré des boissons alcooliques, vient de déclarer à la Convention annuelle diocésaine, qu'il croyait aux bienfaits de la Prohibition et que, d'autre part, le 18e. amendement étant la loi du pays, le devoir des citoyens était de l'observer scrupuleusement.

Là-dessus, tous les journaux qui veulent avoir l'air bien-pensants ou qui redoutent l'influence de l'Anti-Saloon League reprennent la sempiternelle discussion... à côté du sujet comme d'habitude.

Nous sommes tentés de donner raison à ce sec péroratoire, quand nous lisons les insipides rabâchages de certains journaux; seulement, c'est aux journalistes écrivant "pour" la prohibition qu'il nous paraît souvent nécessaire d'appliquer la loi, car c'est surtout parmi eux que nous constatons "des cas indubitables de battage", selon l'expression de M. Bryan.

L'évêque Manning n'est pas un prohibitionniste; il l'a déclaré publiquement. Il ne voit aucun inconvénient à ce que ses ouailles usent modérément des boissons alcooliques, et surtout il considère que cet usage n'est interdit ni par la morale ni par la religion chrétienne. Les prohibitionnistes qui font du buveur de vin un être immoral, coupable d'un grave péché, au sens religieux du mot, sont donc sans leur tort. La Prohibition n'a aucune base religieuse, quoiqu'en disent les fanatiques de l'Anti-Saloon League, et nous ne saurions trop insister sur ce point.

Quant aux bienfaits de la Prohibition, nous avons le regret de ne pas nous trouver d'accord avec le respectable évêque de New-York. Nous savons tous, dit-il, ce que notre race a souffert des maux de la boisson. Nous savons tous que, si ces maux peuvent être supprimés, si nous pouvons avoir une génération qui ne les a pas connus, il en résultera une grande diminution de la pauvreté, de la maladie et de la criminalité parmi nous.

"Nous savons tous?" — Nous ne savons rien de tout cela! Ce que nous savons, c'est qu'il y a des gens qui usent et d'autres qui abusent. Ceux-ci ont tort et ceux-là ont raison, non pas seulement quand il s'agit de boissons, mais en toutes choses et en toutes circonstances. Il y a des ivrognes, de brutes assimilables à des Peaux-Rouges incapables de résister à l'attrait du "feu de feu", mais au contraire d'une majorité de gens raisonnables, la Prohibition a fait de tous les citoyens dignes de ce nom, de sacrifier leur liberté au salut de quelques milliers de pochards. Est-ce juste? Nous ne pouvons l'affirmer! Ce n'est pas la race qui a souffert des maux de boisson, c'est l'individu. Les Américains sont-ils donc une race d'avortons? Ils n'en avaient pas l'air avant la prohibition, et s'il y a des gens qui croient améliorer la race en supprimant le vin, ils sont parfaitement libres de faire l'expérience sur eux-mêmes, car les "humides" ont au moins cela de bon qu'ils n'ont jamais songé à forcer les hydrolâtres à boire du vin. La santé de la race, la pauvreté, la maladie, la criminalité? Considérez un instant les peuples que leur religion astreint à l'abstinence totale: les musulmans, par exemple. Politiquement, ils sont depuis plusieurs siècles en décadence continue; socialement, ils comptent parmi les peuples les plus arriérés de la terre; moralement, ils ne valent pas mieux que nous; la pauvreté, la maladie, la criminalité n'ont pas disparu parmi eux, et leur race n'est pas physiquement supérieure aux autres. Voilà douze siècles que ces peuples sont au régime de l'eau. Quelle supériorité ce régime leur a-t-il procurée?

Les bienfaits actuels de la prohibition en Amérique sont-ils plus évidents? Nous attendons qu'on nous le démontre!

Au surplus, comme nous l'avons maintes fois remarqué, la question n'est pas là. Quand bien même la Prohibition devrait réformer tous les ivrognes d'Amérique — car il s'agit uniquement d'eux, après tout — ce qu'il importe d'examiner c'est la loi elle-même.

L'évêque Manning n'est pas le premier qui ait dit: "Il faut obéir à la loi". Le président Harding lui-même s'est cru obligé de rappeler les citoyens au respect d'une interdiction absurde, mais légale. La déclaration de l'évêque de New-York ne fait que donner plus de force à un argument que nous avons déjà présenté ici: si la loi de la Prohibition avait pour elle l'opinion publique, on ne verrait pas les plus distingués et les moins hauts personnages des Etats-Unis essayant d'amadouer les bons citoyens pour les engager à respecter la Constitution. Voyez

vous un président ou un évêque disant aux citoyens:

"Voyons mes bons amis, vous savez que la polygamie est interdite. Allons, un bon mouvement! N'épousez pas plus d'une femme; l'institution de la famille est en jeu!"

On ne conçoit pas cela, parce que la loi contre la polygamie est fondée sur un principe admis par tous et parce qu'elle est approuvée par la majorité du peuple. On doit obéir à la loi, sans doute, mais il faut pour cela que les législateurs, respectueux des principes fondamentaux du droit et mandataires du peuple, nous fassent des lois approuvées par le peuple et solidement assises sur les principes du droit. Sinon, ils ne peuvent faire que des lois inapplicables.

La loi de Prohibition ne remplit aucune de ces conditions. Dans une démocratie, la loi est l'expression de la volonté du peuple, ou tout au moins elle a pour elle le consentement populaire. Or, nul ne l'ignore. Le 18e. amendement a été voté sous la pression de l'Anti-Saloon League, groupe représentant une minorité; le peuple n'a jamais été appelé à voter sur le projet dans tous les Etats-Unis, et, dans certains Etats où il y a eu un referendum, comme en Californie, la législature a voté "pour" bien que le peuple ait voté "contre".

La loi de Prohibition intervient dans la vie privée du citoyen dont elle viole la liberté individuelle. Elle intervient dans un domaine où le législateur n'a rien à voir, car c'est dans une théocratie seulement que la Constitution politique et les prescriptions sociales et religieuses sont confondues. Nous ne sommes pas gouvernés par un Mahomet! Le 18e amendement n'est donc pas à sa place dans la Constitution des Etats-Unis, qui est une charte politique. Loi somptuaire par-dessus le marché, le 18e. amendement est voué au sort dont l'histoire nous a transmis le souvenir. John Stuart Mill a parlé d'un cercle que la liberté trace autour de chaque individu et qu'aucun gouvernement ne doit franchir. La Loi de Prohibition franchit ce cercle, forçant les portes de la vie privée.

Mais en outre, en nous imposant, les législateurs ont innové d'une manière bien singulière, car ils ont procédé au rebours de tous les principes de droit généralement admis, lorsqu'ils ont interdit l'usage pour empêcher l'abus. C'est, en effet, la seule loi de cette nature qui abolisse une coutume millénaire au lieu de la réglementer. La chasse est-elle interdite? Non! La loi se borne à en fixer les raisons. Le mariage est-il interdit, parce qu'il y a des hommes qui frappent leur femme? Y a-t-il une loi enlevant toute autorité au père de famille, afin de soustraire les enfants à des brutalités possibles?

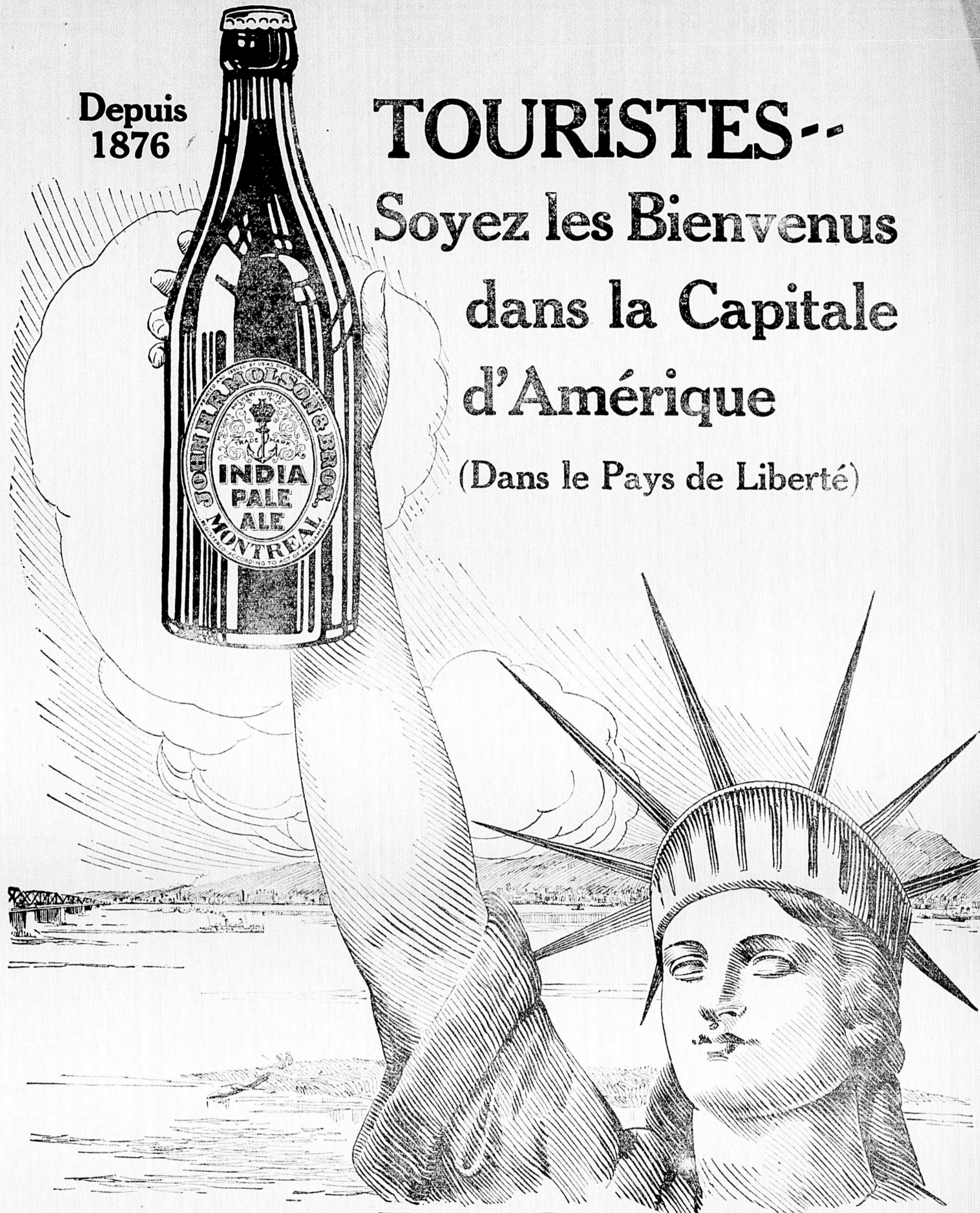
Prenons l'exemple du jeu. Il serait possible de dire, là aussi: "Nous savons tous ce que notre race a souffert des maux du jeu..." C'est une passion qui a fait et qui fait encore bien des ravages dans les familles, qui a fait déchoir bien des individus, appauvri et poussé au crime bien des infortunés. En présence des dangers du jeu — dangers bien plus graves que ceux de l'alcool — la loi a fermé les maisons de jeux, mais elle n'est pas allée jusqu'à considérer comme crime la partie de piquet faite le soir, en famille, et elle a laissé libre le commerce des cartes à jouer et des joutes de poker. Là encore elle a réglementé, mais le législateur n'a pas cru devoir franchir le cercle de la vie privée. Il a édicté des peines contre les violations du règlement mais il n'a pas aboli la coutume. Et il en est ainsi de toutes les lois — sauf la loi de Prohibition qui aurait dû se contenter de réglementer et de punir l'abus, mais qui a procédé par interdiction générale, au mépris du bon sens et de la justice. Il y a des braconniers, et vous pouvez chasser; il y a des brutes de mari, et vous pouvez prendre femme; il y a des pères dénaturés, mais vous avez le droit de corriger votre fils; il y a des maisons de jeu clandestines et des joueurs qui se ruinent, mais il vous est permis de faire un poker en famille — seulement, parce qu'il y a des ivrognes, il vous est interdit de boire chez vous un verre de vin. Pour sauver les ivrognes, la loi vous condamne à l'eau!

Telle est la loi de Prohibition: une absurdité juridique, un contre-sens social, une violation de la liberté individuelle, le tout imposé au peuple par une bande de fanatiques!

Est-il surprenant que le peuple fasse la sourde oreille quand on lui répète qu'il faut obéir à la loi?

Sans doute, il faut obéir à la loi, tout le monde est d'accord là-dessus; mais en fait, personne n'observe le 18e amendement, de sorte qu'il ne s'agit point de savoir si la loi doit être respectée, mais de décou-

Depuis 1876



TOURISTES --

Soyez les Bienvenus

dans la Capitale d'Amérique

(Dans le Pays de Liberté)

La Bière MOLSON

La Bière que nos Arrières Grand-Pères buvaient

verselle", de si judicieux portraits, donne, dans le dernier numéro de cette revue, celui de M. Poincaré. Il caractérise son républicanisme foncier et irréductible, son laïcisme qui le sépare des progressistes et des modérés, et aussi son nationalisme ardent et son esprit irréductiblement constitutionnel. Le peintre anonyme ajoute:

"L'espèce de froideur, de sécheresse qu'on lui reproche, vient de l'effort constant qu'il fait pour rester maître de sa pensée. Ce repliement sur soi-même est bien connu de tous ceux qui s'appliquent à dominer les faits par leur intelligence. Cette tension entretient les hommes dans une lucidité continue. En revanche, elle leur rend peu communicatifs et leur clarté ne réchauffe pas."

"Le style de M. Poincaré, qui écrit beaucoup, très facilement et très bien, a aussi cette lumière un peu glacée. Mais c'est la lumière pure. On ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance avec Jules Lemaitre qu'a prise M. Poincaré depuis qu'il a avancé en

âge. Même stature, même traits sous le poil qui a blanchi, même inclination de la tête, même diction, avec une voix où il y a seulement moins d'or: le président du conseil a tout du président de la Patrie française, jusqu'à l'énergie nette et menue. Ils sont coulés dans le même type de bourgeois français ami de ce qui est clair et sensé. L'un avait seulement reçu une formation littéraire, l'autre une formation juridique.

"On comprendra mieux après cela ce qui manque à M. Poincaré. Il a le raisonnement la finesse. Il a le courage intellectuel. Il lui manque l'audace et l'envolée. C'est un homme de qui on peut dire que les scrupules l'étouffent. Son désintéressement est proverbial: durant sa présidence, il envoyait à l'Assistance publique, pour les pauvres, les cadeaux qu'il lui arrivait de recevoir et qu'il eut pu légitimement garder. Des scrupules d'une autre sorte, constitutionnels ceux-là, l'empêchaient, pendant la guerre de chasser un Malvy ou de pas-

ser outre aux parlementaires qui lui désignaient un Painlevé pour la présidence du conseil. Devenu président du conseil après le débarquement de M. Briand, dans les circonstances dramatiques que l'on sait, il n'a pas voulu rejeter l'héritage de son prédécesseur. Tout cela procède du même tour d'esprit.

"M. Poincaré n'aime pas qu'on dise qu'il est prudent. Mettons qu'il est scrupuleux à l'excès: c'est pourquoi il est presque ridicule de dire qu'il a voulu la guerre. Il aime toujours sentir un terrain ferme sous ses pieds. Aussi ne peut-il s'empêcher d'accumuler des preuves. Me. du Buit, dont il avait été le secrétaire, disait de lui avec finesse: "Il plaide bien, mais il ne choisit pas entre ses arguments." Il en est de même dans ses discours politiques où jamais M. Poincaré ne néglige rien qui puisse servir l'idée qu'il défend, rien, sauf de dégrayer le trait fort, celui qui domine et qui emporte tout."

"M. Poincaré a la confiance du public. S'il venait à la dé-

voir, ce serait tellement grave que personne n'ose penser aux suites de cette grande expérience, et c'est pourquoi tous les Français souhaitent à M. Poincaré de réussir."

L'inscription de la ponte des volailles

Tous les éleveurs de volailles qui désirent entrer leurs oiseaux au contrôle de la ponte pour obtenir des certificats d'inscription feront bien de s'adresser sans tarder au service de l'aviculture de la division de l'industrie animale, Ottawa, pour se procurer des formules d'entrées et les remplir. Il y a un droit de cinq dollars à payer pour les vingt-cinq premiers oiseaux et de deux dollars et demi pour chaque vingt-cinq oiseaux supplémentaires ou partie de ce nombre. Toutes les volailles inscrites doivent être contrôlées au nid à trappe sur les locaux du propriétaire pendant une période ne dépassant pas cinquante-deux semaines con-

sécutives. Le contrôle de la production peut commencer à partir de la date où la poule pond son premier oeuf dans le nid à trappe, ou à partir du 1er août jusqu'au 31 décembre. Tous les parquets de poules soumis au contrôle sont sujets à l'inspection à des intervalles réguliers. On exigera des affidavits certifiant l'exactitude des états de ponte hebdomadaire. Des certificats d'inscription de la catégorie A seront remis pour tous les oiseaux non déqualifiés qui pondent cent cinquante oeufs en cinquante-deux semaines et des certificats supérieurs A pour les oiseaux qui pondent deux-cent vingt-cinq oeufs pendant la même période, pourvu que les oeufs, dans tous les cas, soient classés au moins "spéciaux" dans les types canadiens modèles pour les oeufs et qu'ils pèsent en moyenne au moins deux onces.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, 30 juin, 1922.

RAYMOND POINCARÉ

Le pénétrant psychologue qui publie sous la signature XXX. dans la "Revue Uni-

LES MEFAITS DE LA PROHIBITION

Washington, 8. — Les candidats républicains au Sénat qui ont voté pour l'amendement à la prohibition trouvent leur campagne pour la réélection sérieusement compromise par la déclaration du secrétaire Weeks en faveur de la bière et des vins légers.

Le sénateur Frelinghuysen, du New-Jersey, est particulièrement ennuyé par la déclaration du secrétaire Weeks, dont se servent à son détriment les démocrates du New-Jersey. Les chefs démocrates de cet Etat se préparent, dit-on, à afficher partout dans le New-Jersey cette déclaration et l'effet en sera que les humides seront contre le sénateur Frelinghuysen. Celui-ci a voté pour l'amendement et n'a pas changé d'opinion. Le fait qu'un des membres de l'administration Harding est en faveur des vins légers et de la bière, compromet sérieusement sa position.

Même situation dans l'Ohio, où un républicain "sec", M. S. D. Fess craint que l'influence de la déclaration Weeks ne soit nuisible à sa réélection.

Tant dans l'Ohio que dans le New-Jersey, les candidats démocrates au Sénat sont "humides" et les républicains craignent que leur influence soit assez forte pour assurer la défaite des candidats républicains aux tendances sèches.

LUDENDORFF PRECHE LA REVANCHE

Berlin, 8. — Le général Ludendorff a prononcé, il y a quelques jours, à Erfurt, à une réunion des "Jung Deutsche Orden", un discours qui a passé entièrement inaperçu, la presse allemande ayant jugé préférable de faire le silence sur une manifestation de ce genre.

Seul le "Langensalza Blatt" a donné un compte rendu de cette réunion au cours de laquelle le général s'adressant aux anciens soldats s'est exprimé ainsi : "C'est toi, simple Feldgrauer, c'est toi le héros de la guerre mondiale, c'est devant toi que nos ennemis tremblent encore aujourd'hui, car ils ont fait ta connaissance pendant la guerre. Que les Anglais, ce peuple qui ne songe qu'à ses intérêts égoïstes, demeurent dans leur île; nous Allemands qui vivons sur le continent, qui sommes entourés d'ennemis, il est de notre devoir de nous rallier, de nous serrer coudé à coudé, et de présenter un front unique à nos oppresseurs. Qu'avons-nous à faire?"

"C'est l'esprit des rois de Prusse qu'il nous faut, l'esprit d'avant 1914, c'est cet enthousiasme enflammé qui nous animait lorsque nous fûmes forcés à la guerre. Nous n'avons qu'un but, vous le connaissez tous: libérer le pays de ses oppresseurs. Pour cela il nous faut la force. Le jour viendra où l'on fera appel à chacun de vous pour reconquérir la liberté de la grande Allemagne."

UNE FARCE AU LOUVRE

Paris, 8. — M. Danny Durant, sculpteur, et M. Le Roux, journaliste, ont été arrêtés, ce matin, par un gardien du Louvre, tandis qu'ils essayaient de transporter, hors de la fameuse galerie, une statue, oeuvre de M. Durand, qu'ils avaient placée subrepticement au Louvre le 23 juin.

La statue, qui devait être exposée au Salon humoristique, et représentait M. Dupiquet, prétendu maire de la "Libre commune de Montmartre", couvert d'un gibus défoncé et vêtu d'une queue-de-morue, était restée pendant quatre jours en face de la fameuse statue de la Vénus de Milo, au grand ébahissement des visiteurs.

La plaisanterie d'avoir introduit une statue caricaturale au Louvre et de l'en faire sortir menaçait de prendre un mauvais tournure, grâce à l'arrestation des coupables. Toutefois, le directeur du musée, homme d'esprit, a décidé qu'il était préférable de considérer l'incident comme une plaisanterie et a demandé que l'artiste et son ami fussent remis en liberté.

LES JUIFS EN PALESTINE

Londres, 8. — La politique du gouvernement britannique en ce qui concerne la Palestine, a été publiée aujourd'hui sous forme d'un Livre Blanc.

"Le gouvernement anglais, dit ce document, confirme sa déclaration du mois de novembre 1917, qui est invariable. Un foyer national israélite sera fondé en Palestine, et le peuple israélite occupera la Palestine de droit."

"Toutefois le gouvernement britannique n'entend pas que la Palestine devienne aussi israélite que l'Angleterre est anglaise."

La déclaration affirme que le gouvernement ne recherche ni la disparition, ni la subordination de la population arabe, de sa langue et de sa civilisation. Tous les habitants seront considérés comme Palestiniens. La forme de gouvernement autonome sera encouragée et un conseil législatif sera établi. La situation spéciale du chef du mouvement sioniste ne lui permet pas de prendre part au gouvernement du pays.

L'immigration n'excèdera pas la capacité économique du pays. Toute communauté religieuse ou région importante ayant des réclamations à faire au sujet de la non-exécution des termes du mandat de la Palestine auront le droit d'en appeler à la Société des Nations.

Le Livre Blanc termine en annonçant que l'organisation sioniste a donné l'assurance formelle que ses actes se conformeront strictement à la politique ci-dessus.

LE TUYAU

Un apprenti de chez Didier, l'entraîneur de la Morlay, avant d'aller monter à Maison-Laffitte, entra chez le coiffeur de la rue Saint-Lazare pour faire couper ses cheveux trop longs.

Son patron avait tiré vivement ses maches, dix fois déjà en l'accusant injustement de vouloir donner de la vermine à toute la maison, mais le gamin ne s'était décidé à sacrifier une touison à laquelle il tenait que sous la menace directe de la tondeuse.

L'entretien de l'entraîneur avait exaspéré le lad, qui, pour faire un bonne blague à tous ceux qui s'étaient conjurés contre sa tignasse, révéla au perquisiteur le grand secret de l'écurie: Marion Desroses, une pouliche de trois ans spécialement préparée pour la circonstance, gagnait, sûr, le prix de Chennevières, le lendemain, au Tremblay.

Mais le coiffeur était un malin; il objecta: — Elle n'a pas suivi le traîn la semaine dernière à Saint-Cloud! — C'est-il vous qui m'aviez donné des ordres? répliqua le gamin en ricanant. Vous pouvez mettre tout ce que vous

voudrez et inviter vos amis. Ils en bavèrent chez nous, — parce qu'ils espèrent que la bête partira au moins à trente contre un.

— C'est vous qui la montez? demanda le coiffeur, soupçonneux.

— Bien sûr que non! ils ont retenu un grand postillon... je vous dis: c'est une affaire!

Le "hair dresser" réfléchit longuement.

Si vraiment l'affaire était sûre, peut-être était-il préférable de garder le secret pour soi. Mais allez donc empêcher un coiffeur de parler quand il a un tuyau important et qu'il peut montrer à une clientèle avide de renseignements que ceux qu'il a sont de toute première main et que rien ne se passe dans le secret des mansards d'entraînement mais qu'aussitôt l'on vient l'en instruire.

Le premier qui profita de la bonne nouvelle fut le maître d'hôtel d'un restaurant voisin; puis le chasseur, qui communique le renseignement confidentiel à des camarades; enfin, vers cinq heures, le barbier, qui avait décidé d'aller aux courses le lendemain, avait recueilli sept cents francs, de provenances diverses, pour les porter aux guichets du mutual.

Il était en train de faire ses comptes, pour la vingtième fois quand un client entra dans sa boutique et c'était justement Didier qui, revenu de Maisons, venait se faire roser, avant le dîner.

Le coiffeur le connaissait, puisqu'il avait la clientèle de "ces messieurs les entraîneurs" aussi n'hésita-t-il pas à l'interroger sur les chances que Marion Desroses pouvait avoir le lendemain au Tremblay. Mais on ne faisait dire à Didier que ce qu'il voulait dire. Vainement le coiffeur employa mille ruses:

— Belle chance demain au Tremblay, monsieur Didier... hein?

— Comme les autres... — Marion n'a rien à battre, là-dedans... Celui qui sera devant elle gagnera...

— Oui... ils seront peut-être plusieurs.

— D'ailleurs vous avez retenu Sharpe pour monter la pouliche...

— Oui... Ce n'est pas le jockey qui court, c'est le cheval...

— J'ai bien envie de mettre cent francs sur Marion... hein? Didier semblait ne pas avoir entendu; il méditait. Evidemment les cent francs du perruquier n'avaient pas une grosse importance, mais il connaissait l'homme. Pour peu qu'il l'encourageât dans son projet, il était évident que le barbier partirait au Tremblay avec tout l'argent du quartier. Ce n'était pas la peine d'affûter un cheval, pour faire une grosse cote, si des cafouilleux venaient contrecarrer tous vos plans; il résolut de jeter une douche sur la tête du parieur confiant:

— Voulez-vous que je vous donne un bon conseil?... Ne touchez pas à Marion! Ce n'est pas demain qu'elle gagnera... Vous avez compris? Quand elle fera sa course, je penserai à vous...

La main du coiffeur tremblait en brossant Didier, qui, sa jumelle au poing, s'en alla en sifflant.

Nul homme n'était plus troublé et la nuit du barbier fut affreuse. Préviendrait-il ceux qui l'avaient chargé de jouer pour eux, maintenant qu'il savait de l'entraîneur lui-même que la bête n'avait aucune chance? Ou bien — mon Dieu, c'était à ses risques et périls — étoufferait-il les paris? C'était courir la chance de mettre sept cents francs dans sa poche, mais la glorieuse incertitude du turf pouvait aussi conduire Marion, même tirée à pleins bras, première devant le "winning-post". Et que rapporterait-elle? Trente contre un... peut-être davantage. Il n'avait pas le droit ni les moyens de perdre une vingtaine de mille francs pour gagner peut-être sept cents francs... Dès le matin, il pouvait prévenir ses amis qu'il n'allait pas aux courses ou leur avouer simplement que le tuyau crevait. Mais c'était là un aveu qui l'humiliait. Il prit donc la résolution de porter au mutual l'argent de ses commettants, tandis que lui mieux informé, s'abstiendrait de mettre même dix francs sur la pouliche.

Il suivit la course d'un oeil indifférent; mais quand, dans les derniers mètres, il vit une Marion Desroses, secourue par un jockey énergique, surgir et gagner la course d'une longueur, une sorte de malaise physique s'empara de lui, un dégoût amena de l'oeu à sa bouche, une nausée l'étrangla. Tout le monde profita du renseignement qu'il avait donné sans contrainte (217 fr. 50 pour 10 fr. fr.) et lui, comme un imbécile n'avait pas risqué six sous, parce Didier l'avait roulé.

Il aperçut de loin l'entraîneur et se dirigea vers lui, qui l'accueillit en souriant: — Eh bien, vous aviez raison. Combien gagnez-vous? — Un sac! répondit le coiffeur, qui ne voulait pas être pris pour un imbécile.

Le soir, quand il régla les comptes, à chaque billet qu'il

donnait, il avait la sensation d'un arrachement; mais il fallait tenir le coup; et quand ses amis lui demandèrent ce qu'il avait gagné, il répondit modestement:

— Ne vous inquiétez pas, j'ai une journée... et ce fut lui qui offrit l'appétitif à tous ceux que venait le féliciter.

Robert Dieudonné

Nouvelles variétés d'avoine parmi les céréales

Dans son rapport pour l'an 1921, le céréaliste du Dominion fait une description sommaire des meilleures variétés nouvelles de grain résultant de ses expériences et de ses essais; il ne dit pas que toutes ces espèces nouvelles seront distribuées au public mais qu'un petit nombre d'entre elles pourront être offertes sous peu. La majorité de ces variétés demandant à être soumises à une étude plus complète sur des fermes expérimentales annexes, ainsi que sur la ferme centrale d'Ottawa, afin de connaître leur valeur exacte dans différentes conditions de sol et de climat et de voir jusqu'à quel point, dans ces conditions, elles peuvent surpasser les meilleures espèces les plus anciennes.

Si nous consultons les résultats présentés dans ce rapport sous forme de tableau, nous voyons que sur les vingt variétés de blé de printemps énumérées, l'une d'elles, appelée Garnet, Ottawa 652, un hybride de la Preston A et Riga M., vient d'être en tête. Récolte le 1^{er} juin l'année dernière, ce blé a mis 86 jours à mûrir; il avait une paille de 43 pouces et a remporté 2,882 livres de grain à l'acre, pesant après nettoyage 63,2 livres par boisseau mesuré. C'est un blé sans barbes qui mûrit avant le Rubis et qui promet de dépasser ce dernier sous d'autres rapports.

Parmi les deux douzaines de variétés d'avoine nommées la plus productive est la Pluie d'Or qui, récoltée, le 21 juillet, a mis 85 jours à mûrir et a rapporté 2,460 livres à l'acre. Sur les 32 variétés d'orge présentées aux tableaux, c'est la Stella Ottawa 58 qui vient en tête. Récoltée le 19 juillet elle a mûri en 77 jours, rapportant 2,940 livres à l'acre.

Un compte-rendu des expériences conduites l'année dernière sur le traitement du charbon apparaît également dans ce rapport. Il a été distribué gratuitement 10,061 échantillons de semence dont 3,230 d'avoine, 2,906 de blé, 1,085 d'orge, 532 de lin, 845 de fèves et 1,463 de pois. Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance des travaux exécutés par le service des céréales. Le nombre de parcelles enssemencées à Ottawa était de 756 représentant 600 variétés fixées et vingt et une autres fermes et stations s'occupaient d'essayer des variétés au nombre de 7 à 47. Quatre de ces fermes sont dans la Colombie-Britannique, cinq dans l'Alberta, trois dans la Saskatchewan, une dans l'Ontario, outre la ferme centrale, deux dans Québec, deux dans la Nouvelle-Ecosse et une chacune dans le Manitoba, l'Île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et le territoire du Yukon.

Publié par le directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 30 juin, 1922

La chambre meublée dans l'appartement vide

— Une villa vous conviendrait-elle? s'enquit M. Papke, le directeur de l'agence, après qu'il eût épuisé la brève nomenclature des appartements qui restaient libres à Housgate.

— Sans doute, dis-je, si la location ne commande pas... Il m'arrêta: — Pas de concierge, donc; pas de denier à Dieu. Pas de mobilier, à reprendre: la maison est vide.

Il corrigea: — Ou "presque" vide. Et devant que je flirais quelque moyen de me faire acquiescer chèrement un vase ou un marbre présenté comme une occasion unique, sa parole devint rassurante:

— Non... non... On ne ruinera pas votre portefeuille.

Il me dit le prix de la location, fort raisonnable. Jacques eût dit: — Ma foi, reprit M. Papke, j'aurais été aise de vous guider à travers votre future demeure. Mais le travail me retient au bureau. Voici les clefs. La villa est à un quart d'heure d'ici, au débouché du carrefour. Entrez, rendez-vous compte, et si elle vous plaît nous ferons affaire ce soir.

Je signifiais du geste qu'il ne m'était pas donné d'être difficile. Arrivé à Housgate en qualité d'ingénieur affecté au service des mines dont cette petite ville du Nord est le centre d'exploitation, je cherchais depuis longtemps déjà un gîte qui me permit de faire venir ma femme, mes enfants.

— N'oubliez pas, dit encore le directeur de l'agence, que la maison est "presque" vide.

Il insista: — "Presque".

*** La maison m'apparut clairement, seule propriété qui s'élevait dans le

cadre nu, ignorant des arbres, à l'écart de Housgate et, semblait-il, du reste du monde. Mon pas glissant sur une mer de gâtre. Les restes de matériaux parsemaient le pavé. Si aucun écriteau ne prevenait qu'"on prit garde à la peinture", l'aspect fraîchement repeint de la maison suffisait à en avertir. Entre les murs luisants de chaux, la porte, les volets, entr'ouverts éclataient de couleur. Cette date: 18... sur une pierre grise que le pinceau avait respectée, me défendait de penser que j'arrivais devant une maison neuve. Elle sortait des mains, non des constructeurs, mais des restaurateurs.

J'approchai. L'odeur froide des maisons récemment décorées assailait ma bouche, mes mains, comme un courant d'air. Je poussai la porte. Je me trouvais dans un vestibule vide. Je parcourus plusieurs pièces toutes vides et si uniformes qu'il m'eût été impossible d'appeler telle: le salon, telle autre: une chambre à coucher. Et si j'approuvais le nombre des pièces, leur disposition, je ne me sentais pas éloigné d'une particulière mélancolie. Il y avait dans cette maison une totale absence d'intimité, d'ailleurs imputable à son aspect. Et j'imaginai mal ma chère femme, mes enfants s'ébattant dans ce désert. Ah! que je désirais de rencontrer un tapis, une chaise, quelque chose qui ne fleurait pas la colle, le mastic, et qui représentât la vie domestique, le foyer!

Je grimpai un étage. Je traversai d'autres pièces d'une égale nudité. J'ouvris une dixième porte. J'entrai dans une pièce meublée.

Un vieux homme se leva et, comme dans ma surprise, je ne m'excusais pas même, il m'invoita à m'asseoir. J'obéis. Il referma la porte avec une telle précaution, que j'eus la désagréable impression qu'il me clôturait définitivement avec lui, en sa retraite.

— Monsieur est le locataire? dit le vieux homme.

— Je le deviendrai... peut-être.

— Monsieur aurait tort de supposer qu'il serait venu de me reprendre comme on reprend un mobilier. J'ai servi trop longtemps les mêmes maîtres pour servir de nouveau!

Ma présence ne coûtera pas un centime à monsieur, et elle ne le dérangera pas.

— Ainsi, dans le cas où ma famille et moi nous louerions la ville, nous serions contraints de vous conserver ici?

Le vieux homme ricana.

— La clause est formellement stipulée dans le contrat de location, reprit-il, et elle découle des dernières volontés de mes maîtres, qui, en reconnaissance de mon attachement et sachant qu'il est dur de couvrir un toit, ont voulu que leur excellent Billmar conservât une pièce dans leur maison. Telle est ma part d'héritage.

Il m'agaçait, le fidèle serviteur! J'offris une compensation en argent, qu'il refusa. Je lui montrai la vie troublée qu'il se préparait au sein de mes enfants. Il s'écria:

— J'ai bien supporté les allées et venues des peintres, leurs chants, leurs querelles! et le grincement de l'outil des maçons!

Les miens bientôt me rejoignent. Ils ne furent pas longs à animer d'une vie chaude reconfortante, la maison qui me restait juste-à-la si hostile. Un sac de voyage, des paquets contre les plinthes, voilà qui refoulait la solitude murale.

Je posai une main aussi résolue que tendre sur la main de Jenny, ma femme, au moment qu'elle allait ouvrir certaine porte.

— Halte! exclamai-je. Et m'adressant aux enfants comme à elle: — Ici, on n'entre pas. Je vous expliquerai.

Une voix s'éleva.

— Mais il y a quelqu'un! s'écria Jenny. Mon ami, que nous caches-tu?

Elle ouvrit. Et elle resta muette sur le seuil, devant le serviteur ironique. Je les présentai. Je dis ce qui était.

— On me permettra bien de faire poser un papier neuf? suggéra Jenny.

Alors, le vieux homme referma la porte violence. De cet instant, je considérai que ce co-locataire devenait un ennemi.

Le voisinage dura quelque six mois. A l'issue d'une journée où le vieux homme n'avait pas paru pour voir à ses provisions de bouche, ainsi qu'il avait coutume, je frappai, pas de réponse. J'ouvris. Il me regardait sur son lit. Le coeur ne battait plus.

Sur la table, je vis une enveloppe, avec ces mots: "Mon heure vient de quitter ce monde. Je trace ici mes dernières volontés. Je prie qu'on n'en prenne connaissance qu'en présence de M. Papke, directeur de l'agence, et d'une autorité ayant force de loi."

L'autorité dûment requise, en l'espèce, le notaire de feu les maîtres de feu Billmar, m'informa de ceci:

"Moi, Joseph-Claude Billmar, j'ordonne qu'on fasse de la pièce que j'occupe mon tombeau. On trouvera dans mes économies assez d'argent pour élever un mausolée à la place du lit où je vais m'éteindre. La porte sera fermée à clef, et la clef précipitée dans le ravin de Housgate. Je ne veux ni fleurs, ni couronne. Je demande tout spécialement qu'il ne soit rien changé au papier des murs!"

Gaston PICARD.

Sur la table, je vis une enveloppe, avec ces mots: "Mon heure vient de quitter ce monde. Je trace ici mes dernières volontés. Je prie qu'on n'en prenne connaissance qu'en présence de M. Papke, directeur de l'agence, et d'une autorité ayant force de loi."

L'autorité dûment requise, en l'espèce, le notaire de feu les maîtres de feu Billmar, m'informa de ceci:

"Moi, Joseph-Claude Billmar, j'ordonne qu'on fasse de la pièce que j'occupe mon tombeau. On trouvera dans mes économies assez d'argent pour élever un mausolée à la place du lit où je vais m'éteindre. La porte sera fermée à clef, et la clef précipitée dans le ravin de Housgate. Je ne veux ni fleurs, ni couronne. Je demande tout spécialement qu'il ne soit rien changé au papier des murs!"

Gaston PICARD.

CHEMINS DE FER NATIONAUX

Les "Rotarians" câblent au Prince de Galles.

Les "Rotarians", au nombre de 200, du club du troisième district de New-York, en revenant de la convention internationale des clubs de Rotarians, ont voyagé par la route du National Canadian, via Vancouver, Edmonton et de Saskatoon, ils ont câblé au Prince de Galles:

Saskatoon, 25 juin 1922. A Son Altesse le Prince de Galles, Palais de Buckingham, Londres, Angleterre.

Deux cents "Rotarians" de New-York et du New-Jersey, passant dans l'Ouest canadien par le National Canadian, au retour de la Convention internationale de Los Angeles, ont appris votre heureux retour et désirent vous exprimer leurs meilleurs vœux.

Ont signé pour eux: Tom Dorman Stewart, Président du Rotary Club, Middleborough, Yorkshire, Angleterre.

Hartford Montgomery, Belfast, Irlande.

CHEMINS DE FER NATIONAUX

Appréciation du service

A l'Assemblée générale de l'Eglise Presbytérienne du Canada, récemment tenue à Winnipeg, la résolution suivante a été adoptée, qui exprime l'appréciation faite par cette congrégation du service des chemins de fer nationaux du Canada, qui ont mis à la disposition des délégués un train spécial entre Toronto et Winnipeg:

"Nous, les commissaires, qui avons fait le trajet à Winnipeg dans le wagon spécial mis à notre disposition par les Chemins de fer nationaux du Canada, exprimons notre entière appréciation du traitement courtois que nous avons reçu, et nous désirons faire une mention spéciale du confort que nous avons trouvé et de l'urbanité du personnel, spécialement de M. R. A. McVean, agent des passagers, qui nous accompagnait.

"La route nous a paru d'un intérêt fascinant et nous a révélé le brillant avenir d'une grande partie de notre pays, dont nous ne pouvions imaginer les ressources. Nous recommandons ce voyage à tous ceux qui pourraient être pessimistes concernant l'avenir de ce pays, et à tous ceux désirant accomplir un voyage dénué de monotonie.

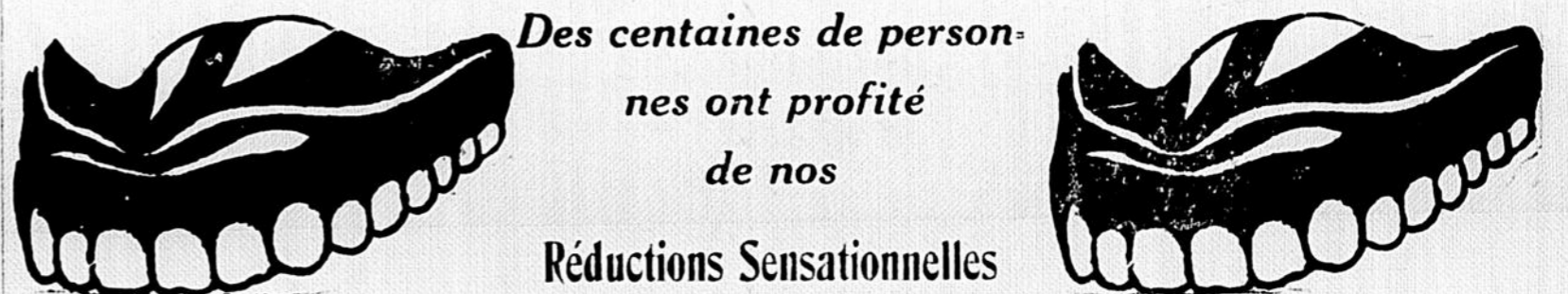
GARDONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs, lorsqu'ils ont des emplettes à faire, de donner la préférence aux produits de chez nous. Il ne faut pas oublier qu'en encourageant nos fabricants, nous aidons nos ouvriers à garder leur emploi.

Qu'il s'agisse de n'importe quel article, il faut toujours choisir ceux qui sont fabriqués à Montréal plutôt que tout autre.

Gardons notre argent en circulation ici en achetant des produits fabriqués à Montréal, et lorsque nous prenons un verre de bière, encourageons nos brasseries locales plutôt que celles de l'étranger, voire même de Toronto.

Venez aujourd'hui même



Des centaines de personnes ont profité de nos Réductions Sensationnelles

Suivez la foule des gens satisfaits

Il nous reste encore quelques centaines de dents européennes, très belles, naturelles, blanches, incassables et de la plus belle apparence.

N'oubliez pas le Vieux Proverbe: Premier Arrivé--Premier Servi

Nous offrons au public canadien un dentier complet haut ou bas, fait avec le plus grand soin par des experts, garanti de la meilleure qualité, caoutchouc, composition, dents, etc., pour \$5.00.

En faisant cette offre extraordinaire, nous voulons que tout le monde, surtout le pauvre, ait des dents parfaites.

Le dentier que nous offrons pour \$5.00 coûte ailleurs \$15.00 à \$25.00 et même davantage.

Un dentiste ne peut faire qu'une petite quantité de dentiers, voilà pourquoi il vous faut payer pour le même dentier \$15.00 à \$25.00, alors que nous vous l'offrons pour \$5.00.

\$5

Nos opérateurs sont tous des dentistes diplômés. Un médecin est attaché à notre institution.

Notre laboratoire est sous l'habile direction d'un expert célèbre.

Rappelez-vous que votre argent vous sera remis, si vous n'êtes pas satisfait.

Tous nos travaux sont garantis par écrit.



UN DENTIER GARANTI HAUT OU BAS \$5 chacun

PONT EN OR, \$5.00 PAR DENT

Nous battons tous les records comme prix raisonnables et qualité supérieure.

Extraction et traitement des dents absolument SANS DOULEUR à l'aide de notre fameuse KILCAINE. Venez le matin et votre travail sera terminé le même soir.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, Inc

Fondé en 1898 24 années de succès

162 ST-DENIS, MONTREAL

En face de l'Université Laval.

Heures de bureau: 9 hrs A.M. à 9 hrs

P.M. Dimanche: 2 à 4 P.M.

